



## Location de parents à enfants

Par **pineri patrice**, le **30/09/2016** à **15:45**

Bonjour  
mes parents possèdent un appartement.  
Peuvent-ils : me le prêter?  
me le louer?  
En sachant que j'ai un frère et une soeur.  
Je ne souhaite aucun problème familial et que personne  
ne soit laissé.  
Je vous remercie.  
Monsieur Pineri

Par **youris**, le **30/09/2016** à **17:01**

bonjour,  
ils peuvent vous louer l'appartement à titre onéreux mais vos parents devront déclarer les  
loyers reçus mais pourront déduire des charges locatives et vous n'aurez pas droit à l'APL.  
ils peuvent vous le prêter gratuitement mais cela correspond à une sorte donation en avance  
sur héritage et cela peut poser des problèmes car les enfants pourront exiger que ce soit  
déduit de votre part successorale.  
salutations

Par **pineri patrice**, le **03/10/2016** à **15:07**

Bonjour  
je vous remercie de votre réponse.  
C'est ce à quoi je pensais.  
Nous pensons passer chez le notaire pour que tout soit correctement fait....pour maintenant et  
plus tard.  
Bonne journée.